

REÇU LE 19 JAN. 2024

Aux membres du comité du SYVICOL

Convocation

Madame, Monsieur,

Par la présente, conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à une réunion du comité du SYVICOL, qui aura lieu

lundi le 5 février 2024 à 12h00 au siège du syndicat.

Ordre du jour :

1. Affaires de personnel
2. Priorités politiques du nouveau comité
3. Projet de loi n°8302 relative aux établissements classés modifiant : 1° la loi modifiée du 5 août 1993 concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie; 2° la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement; 3° la loi modifiée du 26 novembre 2008 concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive; 4° la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau; 5° la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets; 6° la loi du 27 août 2012 relative au stockage géologique du dioxyde de carbone; 7° la loi modifiée du 9 mai 2014 relative aux émissions industrielles; 8° la loi du 19 décembre 2014 relative aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine; 9° la loi du 28 avril 2017 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses; 10° le Code pénal
4. Projet de loi n°8218 portant modification : 1° de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ; 2° de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain
5. Projet de règlement grand-ducal établissant le fichier écologique des essences
6. Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 24 avril 2018 relatif à la limitation des émissions en provenance des installations de combustion moyennes
7. Nomination des membres des commissions consultatives du SYVICOL et adaptation du règlement interne relatif aux commissions consultatives internes du SYVICOL
8. Désignation de représentants dans divers organes consultatifs
9. Rapport sur les activités du bureau



10. Divers

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Luxembourg, le 19 janvier 2024
Pour le bureau du SYVICOL,

La secrétaire,
Elisabeth Becker

Le président,
Emile Eicher